

SÉANCE ordinaire

Le 7 octobre 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 7 octobre 2019, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

SONT ABSENTS : Messieurs les conseillers Richard Duguay et Donald Vachon.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

191007.365 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en ajoutant aux affaires nouvelles les points suivants :

- Mandat de représentation Morency Avocats – Commission municipale du Québec
- Recommandation de paiement – Certificat de paiement 09 - Les constructions scandinaves Inc. – Rénovation et mise aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay
- MFT et Fils – Caserne incendie – CP 01
- CPCS – Approbation de facture
- SDEIC – Cession de lots en faveur de la Ville

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Adoption – Calendrier des séances ordinaires du Conseil 2020 ;
 - 4.3 Signataires – Bail pour l'opération de la salle de quilles située au sous-sol de l'aréna de Chandler ;
 - 4.4 Achat d'une partie du lot 4 858 177 – Parc industriel Chandler ;
 - 4.5 Achat du lot 4 857 216 – Parc industriel Chandler ;
 - 4.6 Entretien de la route verte – Demande d'aide financière au ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports;
 - 4.7 Demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers - Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique ;
 - 4.8 Programme d'aide à la voirie locale Volet – Projets particuliers d'amélioration route Leblanc, secteur Pabos ;
 - 4.9 Modification résolution numéro 190828.331 - Nomination des administrateurs de la SDEIC ;

- 4.10 OMH - Approbation des états financiers au 31 décembre 2018 ;
- 4.11 Recommandation de paiement – Certificat de paiement numéro 08 - Les Constructions scandinaves Inc. – Rénovation et mise aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay ;
- 4.12 Demande de report et engagement de la Ville de Chandler – Installation de compteurs d'eau ;
- 4.13 Recommandation de paiement – Décompte progressif # 2 – Les excavations Léon Chouinard et Fils ltée – Travaux de réfection rue Christophe-Côté ;
- 4.14 Confirmation de la contribution financière de la Ville de Chandler – Prolongement des services, secteur Pabos Mills – Programme FIMEAU;
- 4.15 Embauche – Inspecteur en bâtiment ;
- 4.16 Mandat de représentation Morency Avocats - Plainte déposée au Tribunal du travail; Motion de blâme ;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.366 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 23 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.367 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

| | |
|---|--------|
| Chevaliers de Colomb Newport Pabos-Mills Bingo cadeaux | 175 \$ |
| Légion Royale Canadienne Chandler Jour du souvenir | 50 \$ |
| Association épilepsie Gaspésie-Sud Demande de don | 150 \$ |
| Lise David Fête Halloween | 200 \$ |
| Anthony Huard Frais d'inscription AAA | 200 \$ |
| TOTAL | 775 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.368 MANDAT DE REPRÉSENTATION MORENCY AVOCATS – COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu qu'un mandat soit octroyé à Morency Avocats concernant le suivi des plaintes déposées auprès de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.369 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CERTIFICAT DE PAIEMENT 09 - LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES INC. – RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le certificat de paiement numéro 9 émis par l'architecte Jean-Luc Heyvang, au montant de 53 735.54 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions Scandinaves Inc., pour les travaux de rénovation et de mise aux normes du Centre Sportif Clément Tremblay de Chandler.

Il est également résolu que ce conseil autorise à procéder au paiement de cette somme à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.370 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CERTIFICAT DE PAIEMENT 01 – MFT ET FILS – AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION CASERNE INCENDIE DE NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le certificat de paiement numéro 1 émis par l'architecte Jean-Luc Heyvang, au montant de 191 372,60 \$, toutes taxes incluses, payable à Les MFT et Fils, pour les travaux d'agrandissement et de rénovation de la caserne incendie de Newport.

Il est également résolu que ce conseil autorise à procéder au paiement de cette somme à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.371 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CPCS – PLAN D'AFFAIRES ET ÉTUDES CONNEXES DES INSTALATIONS PORTUAIRES

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement de la facture numéro 18459-4 de

CPCS au montant de 22 077.27 \$, toutes taxes incluses, pour la réalisation d'un plan d'affaires et des études connexes des installations portuaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.372 SDEIC – CESSION DE LOTS EN FAVEUR DE LA VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu

1. D'accepter le transfert par acte de donation de lots appartenant à la Société de Développement Économique et Industriel de Chandler, soit:

IMMEUBLE 1:

Matricule numéro: 9156-44-2560-0-000-0000 (rue McGrath)

Lots 5 770 535, 5 097 991, 5 591 068, 5 022 244, 4 294 828, 4 293 325, 4 294 583, 4 294 742 et 4 293 932, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé. Non bâtis.

IMMEUBLE 2:

Matricule numéro: 9256-54-5551-0-000-0000 (rue Ernest-Whitton)

Lot 4 294 433, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé. Non bâti.

IMMEUBLE 3:

Matricule numéro: 9156-22-4112-0-000-0000 (avenue du Plateau)

Lot 4 294 829, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé. Non bâti.

IMMEUBLE 4:

Matricule numéro: 9155-25-0472-0-000-0000 (rue de la Plage)

Lot 4 293 795, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé. Non bâti.

2. De prendre lesdits lots sans aucune garantie légale et aux risques et périls de la Ville, en ce qui a trait à la présence de toute contamination, polluant, substance toxique, matières ou déchets dangereux.
3. D'effectuer un ajustement des taxes municipales et scolaires à la date du transfert.
4. De convenir avec la société donatrice que la juste valeur marchande des immeubles, pour les fins de l'application de la TPS et de la TVQ soit de **CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE DOLLARS** (597 000.00\$) suite à l'évaluation faite par Bourque, Dupéré, Simard & Associés, évaluateurs agréés, et d'acquitter le montant des taxes pour et à l'acquit de la donatrice.
6. D'annuler la résolution 160920.235 du 20 septembre 2016 et celle portant le numéro 170116.008 du 16 janvier 2017.

7. D'autoriser la maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville l'acte d'acquisition des lots susmentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.373 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2019 représentant de pour le journal des achats un montant de 243 844.58 \$ et de 75 173.80 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.374 ADOPTION – CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2020

CONSIDÉRANT que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que le calendrier présenté ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui se tiendront, à moins d'une exception, le lundi et qui débiteront à 19h :

| | | |
|------------|---------------------------------|--------------|
| 13 janvier | 04 mai | 14 septembre |
| 03 février | 01 juin | 05 octobre |
| 09 mars | 06 juillet (1 : Fête du Canada) | 02 novembre |
| 06 avril | 17 août | 07 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.375 SIGNATAIRES – BAIL POUR L'OPERATION DE LA SALLE DE QUILLES SITUEE AU SOUS-SOL DE L'ARENA DE CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la ville le bail pour l'opération de la salle de quilles située au sous-sol de l'aréna de Chandler, pour la période 2019-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.376 ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 4 858 177 – PARC INDUSTRIEL CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et résolu que ce conseil achète sans garantie légale, à ses risques et périls, de madame Marinette Grenier, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 2 500 \$, plus les taxes (TPS & TVQ) applicables, le cas échéant

DÉSIGNATION (1)

Une partie du lot 4 858 177, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions huit cent cinquante-huit cent soixante-dix-sept (4 858 177) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, secteur Pabos, situé dans la Ville de Chandler, Province de Québec, G0C 2H0;

Que la partie du lot 4 858 177 vendu à la Ville de Chandler débutera du fronteau du rang 2, sur une longueur de 150 mètres vers le Sud et sur la largeur totale du lot;

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.377 ACHAT DU LOT 4 857 216 – PARC INDUSTRIEL CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que ce conseil achète sans garantie légale, à ses risques et périls, de madame Rita Luce, l'immeuble ci-après décrit, pour une considération de 5 500 \$, plus les taxes (TPS & TVQ) applicables, le cas échéant

DÉSIGNATION (1)

Le lot 4 857 216, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre millions huit cent cinquante-sept deux cent seize (4 857 216) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, secteur Pabos, situé dans la Ville de Chandler, Province de Québec, G0C 2H0;

Il est également résolu que Madame Louise LANGLOIS et Monsieur Roch GIROUX soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte d'achat ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.378 ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et résolu que la ville de Chandler confirme la longueur des aménagements cyclables faisant l'objet de la demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, soit :

- 1.32 km, piste cyclable
- 6.34 km, chaussée désignée

Il est également résolu que l'accès à ces aménagements est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.379 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE CES POMPIERS - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

ATTENDU que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU que la Ville de Chandler désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU que la Ville de Chandler prévoit la formation de 4 pompiers pour le programme Pompier I et/ou de 4 pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU que la ville doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Rocher-Percé en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu d'autoriser la ville à présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.380 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION ROUTE LEBLANC, SECTEUR PABOS

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés (passage à niveau route Leblanc et installation d'un ponceau route St-François) ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Chandler approuve les dépenses d'un montant de 40 061.23 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191011.381 MODIFICATION RÉSOLUTION NUMÉRO 190828.331 - NOMINATION DES ADMINISTRATEURS DE LA SDEIC

CONSIDÉRANT la résolution numéro 190828.331 pour laquelle les nouveaux administrateurs au sein de la SDEIC ont été nommés;

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est glissée dans le libellé de la résolution lorsque les nouveaux membres, soit monsieur Gaétan Daraïche, a été désigné président par erreur;

CONSIDÉRANT que dans l'intervalle, un nouveau président a été désigné au sein de la SDEIC en la personne de monsieur Tim Sutton;

POUR CES MOTIFS, il est résolu ce qui suit :

- 1) La résolution numéro 190828.331 sera modifiée pour retirer le titre de président à monsieur Gaétan Daraïche;
- 2) Désigner monsieur Tim Sutton comme président de la SDEIC.

De transmettre copie de la présente résolution à la SDEIC et à la FDEC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.382 OMH - APPROBATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

CONSIDÉRANT qu'il a lieu d'approuver les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour l'année 2018;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil approuve les états financiers de l'Office municipal d'habitation de Chandler pour l'année 2018, tel que présenté ci-dessous :

| | |
|---------------------------|--------------|
| Total des revenus | 843 020 \$ |
| Total des dépenses | 1 796 459 \$ |
| Déficit | 953 439 \$ |
| Contribution SHQ | 908 684 \$ |
| Contribution municipalité | 44 755 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.383 RECOMMANDATION DE PAIEMENT - CERTIFICAT DE PAIEMENT 08 - LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES INC. - RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le certificat de paiement numéro 8 émis par l'architecte Jean-Luc Heyvang, au montant de 111 839.25 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions Scandinaves Inc., pour les travaux de rénovation et de mise aux normes du Centre Sportif Clément Tremblay de Chandler.

Il est également résolu que ce conseil autorise à procéder au paiement de cette somme à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.384 DEMANDE DE REPORT ET ENGAGEMENT DE LA VILLE DE CHANDLER – INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, la municipalité doit fournir un rapport annuel;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit également installer des compteurs d'eau dans la totalité du secteur non résidentiel ciblé et un échantillon de 60 compteurs d'eau dans le secteur résidentiels ;

CONSIDÉRANT que l'installation des compteurs d'eau n'a pas été complétée au 1^{er} septembre 2018, date limite établie par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) depuis 2014.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et résolu que la Ville de Chandler s'engage d'ici le 1^{er} septembre 2020 à :

- Prévoir le montant nécessaire pour réaliser les travaux dans le budget municipal
- Transmettre au MAMH un échéancier incluant :
 - a. Soumission de l'appel d'offre
 - b. Octroi du contrat
 - c. Calendrier mensuel d'installation des compteurs
- Compléter l'installation des compteurs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.385 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTE PROGRESSIF #2 – LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD ET FILS LTÉE – TRAVAUX DE RÉFECTION RUE CHRISTOPHE-CÔTÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que

ce conseil approuve le **paiement du décompte progressif # 2** émis par la firme TETRA TECH, au montant de 800 462.47 \$, toutes taxes incluses, payable à Les excavations Léon Chouinard et Fils Ltée pour les travaux de réfection rue Christophe-Côté, quartier Chandler.

Il est également résolu que ce conseil autorise à procéder au paiement de cette somme à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.386 CONFIRMATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER – PROLONGEMENT DES SERVICES, SECTEUR PABOS MILLS – PROGRAMME FIMEAU

ANNULÉ.

191007.387 EMBAUCHE – INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil autorise l'embauche de madame Roxanne Ouellet à titre d'inspecteur en bâtiment au service Urbanisme et Environnement, statut régulier temps plein, au taux horaire de 27.45 \$, correspondant au 6e échelon de la convention collective des employés syndiqués de la Ville de Chandler pour un poste d'inspecteur en bâtiment.

Madame Roxanne Ouellet débutera sa période d'essai de huit cent quarante-cinq (845) heures effectivement travaillées le 28 octobre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.388 MANDAT DE REPRÉSENTATION MORENCY AVOCATS - PLAINTÉ DÉPOSÉE AU TRIBUNAL DU TRAVAIL

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil mandate Me Philippe Asselin, avocat, pour représenter la Ville dans le cadre de la plainte déposée par monsieur Michel Couture, directeur des travaux publics le ou vers le 25 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

191007.389 MOTION DE BLÂME

CONSIDÉRANT la preuve que madame Louise Langlois transmet à des citoyens des informations qui ne sont pas à la disposition du public afin de favoriser ses intérêts personnels;

CONSIDÉRANT que ces informations sont notamment utilisées

afin de nuire à certains membres du conseil municipal et afin de discréditer ceux-ci;

CONSIDÉRANT la preuve que madame Louise Langlois a par ailleurs révélé des informations confidentielles en lien avec les dernières plaintes déposées par les employés à la CNESST, et ce, malgré qu'une mise en garde des procureurs de la Ville lui a été faite quant à l'importance de préserver la confidentialité de ces dossiers et quant au préjudice que pourrait en subir la Ville dans le cas où ses engagements n'étaient pas respectés;

CONSIDÉRANT le manque flagrant de considération de madame Louise Langlois envers les règles déontologiques et de conduite applicables;

CONSIDÉRANT que malgré l'accompagnement de la Commission municipale du Québec, madame Louise Langlois continue son manque répéter de respect envers certains membres du conseil municipal, provoquant ainsi la rupture de la relation de confiance entre madame Louise Langlois et la majorité des membres du conseil;

CONSIDÉRANT les frais juridiques exorbitants (près de 150 000 \$) occasionnés par madame Louise Langlois dans le passé pour se défendre dans le cadre de deux (2) plaintes où la Commission municipale du Québec a reconnu des manquements à son égard, lui imposant ainsi deux (2) suspensions;

CONSIDÉRANT que de nouvelles plaintes à l'égard de madame Louise Langlois en lien avec les événements ci-hauts mentionnés pourraient impliquer de nouveaux frais juridiques pour la Ville, ce que souhaite éviter la majorité du conseil municipal;

POUR CE FAIRE, une motion de blâme est octroyée à l'encontre de madame Louise Langlois et la majorité du conseil municipal demande officiellement la démission de madame Louise Langlois.

Monsieur le conseiller Denis Pelchat émet sa dissidence et vote contre cette motion.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

191007.390 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Denis Pelchat propose la levée de l'assemblée à 20 h 20.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier